

Pronoms personnels affixes des noms en berbère (Description morpho-phonologique)

Aïcha Anab

DANS **ÉTUDES ET DOCUMENTS BERBÈRES 2002/1-2 N° 19-20** , PAGES 103 À 119
ÉDITIONS **LA BOITE À DOCUMENTS**

ISSN 0295-5245

DOI 10.3917/edb.019.0103

Date de mise en ligne : 24/10/2022

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-etudes-et-documents-berberes-2002-1-page-103?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour La Boite à Documents.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

PRONOMS PERSONNELS AFFIXES DES NOMS EN BERBÈRE.

(description morpho-phonologique)

par

Aïcha Anab

Le présent article se propose, exclusivement, l'étude des pronoms affixes des noms de tachelhiyt (dialecte berbère utilisé au Sud-Ouest marocain dans la région du Sous). C'est un travail qui consistera, en effet, à décrire les variations et les transformations, en particulier d'ordre morphologique et phonétique, qui pourraient avoir lieu dans notre parler : d'abord, lorsque les expressions pronominales en question s'emploient avec les noms proprement dits (les substantifs) ; ensuite lorsqu'elles s'emploient avec les noms de parenté, c'est-à-dire avec les noms qui traduisent un lien de parenté.

D'autre part, les noms que nous avons choisis comme données pour éclairer le premier point de ce travail peuvent être divisés en deux séries : la première série présente les noms qui se terminent par une voyelle ; la seconde série comprend les noms qui se terminent par une consonne.

I. LES PRONOMS AFFIXES DES NOMS EN TACHELHIYT :

On entend par, pronoms affixes nominaux, les morphèmes qui sont susceptibles d'être suffixés à n'importe quel nom, dans ce dialecte, pour exprimer la possession.

Cette forme de pronoms en berbère correspond généralement aux expressions possessives appelées traditionnellement « adjectifs possessifs » dans la grammaire française.

Ceci-dit, il nous paraît, aussi, important d'établir l'inventaire de ces formes linguistiques dans le tableau suivant, comme exemple d'illustration. D'ailleurs, si la présentation de ces morphèmes pronominaux est envisagée ainsi, c'est

parce que nous estimons en fait, qu'il serait très utile que le lecteur non natif (non berbérophone), arrive à les repérer facilement parmi tous les exemples qui seront cités, et à mieux comprendre leur fonctionnement aussi bien au niveau considéré comme étant sous-jacent dans ce parler berbère, qu'au niveau superficiel.

Pronoms affixes des noms en berbère

Pronoms affixes	Nombre	Sens
- (i) nu	1sg	mon, ma, mes → « de moi »
- nk	2Msg	ton, ta, tes → « de toi »
- nm	2Fsg	ton, ta, tes → « de toi »
- ns	3sg	son, sa, ses → « de lui »; « d'elle »
- nγ	1pl	notre, nos → « de nous »
- nnun	2Mpl	votre, vos → « de vous »
- nnunt	2Fpl	votre, vos → « de vous »
- nsn	3Mpl	leur, leurs → « d'eux »
- nsnt	3Fpl	leur, leurs → « d'elles »

Noms se terminant par un segment vocalique :

Exemples :

- (1) a – / abarku -inu / « mon bateau »
[abarkunu]
- b – / iburka -inu / « mes bateaux »
[iburkanu]
- (2) a – / amuddu -inu / « mon voyage »
[amuddunu]
- b – / imudda -inu / « mes voyages »
[imuddanu]
- (4) a – / anu -inu / « mon puits »
[anunu]
- b – / una -inu / « mes puits »
[unanu]

- (8) a – / afaggu -inu / « mon drap »
 [afaggunu]
 b – / ifugga - inu / « mes draps »
 [ifugganu]
- (11) a – / tiggmi - inu / « ma maison »
 [tiggminu]
 b – / tigwmma - inu / « mes maisons »
 [tigwmmaanu]

Il faut noter, ici, que des noms comme [sksu] « couscous », parce qu'ils relèvent de la substance, sont indénombrables : autrement dit, ils font partie des noms qui sont dépourvus de pluriel.

Donc, en parcourant les faits que l'on vient de citer, on peut constater que le premier segment (vocalique) du pronom de la première personne du singulier « inu » s'efface toujours une fois affixé aux noms qui possèdent une voyelle en finale absolue. Et ce, pour éviter, probablement, le hiatus.

Cela noté, nous pouvons déduire, en outre, que dans ce cas, le seul changement, qui se manifeste phonétiquement, est apparent lorsque le morphème pronominal de la première personne du singulier (-inu) est incorporé aux noms qui se terminent, plus principalement, par une voyelle.

C'est dans cette perspective, que Laoust (1936) souligne :

« On emploie [-nu] aussi fréquemment que [-inu] lorsque la dernière syllabe du nom est vocalique ». (P. 47).

De plus, pour clôre ce point, il nous semble important de signaler cette « règle » qui pourrait être formulée ainsi :

[i] nu → Ø / v → [nu]

Nous allons essayer maintenant, d'examiner le cas où ce pronom serait affixé aux noms qui se terminent par une consonne.

Noms se terminant par une consonne :

Exemples :

- (2) a – / tamukrist -inu / « mon problème »
 [tamukristinu]
 b –* [tamukristnu]

N.B. (*): représente, ici, les noms non réalisés (mal formés)

- (3) a – / *tasarst -inu* / « mon balai »
 [*tasarstinu*]
 b – * [*tasarstnu*]
- (4) a – / *tafullust - inu* / « ma poule »
 [*tafullustinu*]
 b – * [*tafullustnu*]
- (9) a – / *tamɣart -inu* / « ma femme »
 [*tamɣartinu*]
 b – * [*tamɣartnu*]
- (16) a – / *tadjart - inu* / « ma voisine »
 [*tadjartinu*]
 b – * [*tadjartnu*]
- (30) a – / *taflunt -inu* / « mon grille-pain »
 [*tafluntinu*]
 b – * [*tafluntnu*]
- (33) a – / *targant - inu* / « mon arganier »
 [*targantinu*]
 b – * [*targantnu*]
- (35) a – / *alnn -inu* / « mes yeux »
 [*alnninu*]
 b – * [*alnnnu*]
- (38) a – / *tazɣzit - inu* / « mon fibule »
 [*tazɣzitinu*]
 b – [*tazɣzitnu*]
- (48) a – / *tawwargit - inu* / « mon rêve »
 [*tawwargitinu*]
 b – * [*tawwaritnu*]

- (50) a – / snslt - inu / « ma chaîne »
 [snsltinu]
 b – * [snsltnu]
- (51) a – / amsddr - inu / mon serveur
 [amsddrinu]
 b – * [amsddrnu]
 a' – / iqjdr - inu / « mon lézard »
 [iqjdrinu]
 b' – * [iqjdrnu]

Un coup d'œil sur les exemples, cités ci-dessus, nous permet de noter que, dans ce contexte, le premier segment / i / du pronom affixe (-inu) est maintenu. Cela tient évidemment, au fait que les noms auxquels il est associé, dans ces contextes, ont tous une consonne en finale absolue.

Cela veut dire encore, comme l'indiquent également tous ces exemples, que l'effacement du premier segment de ce morphème (-inu) est absolument impossible dans ce cas.

Pour ce qui est des autres pronoms affixes (-nk ; nm ; -ns ; nγ nnun, etc.) du fait qu'ils n'ont pas de voyelle à l'initiale, ils restent invariables. Aucun changement ne se réalise, avec l'adjonction de ces pronoms, ou bien un nom à finale vocalique, que ce soit avec un nom à finale consonantique. Beaucoup d'exemples illustrent clairement cette remarque. En voici quelques uns :

- (1) – / abarku - nk / « ton bateau » (à 1 homme)
 [abarkunk]
 – / abarku - nm / « ton bateau » (à 1 femme)
 [abarkunm]
- (11) – / tiggmi - nγ / « notre maison »
 [tiggminγ]
- (19) – / tassarut - nsn / « leur clef »
 [tassarutnsn]
- (48) – / ssliet - nnun / « votre marchandise »
 [sslietnnun]

Avant d'aborder le point suivant, nous signalons que, dans ce dialecte berbère, ces pronoms peuvent aussi se trouver incorporés aux noms des personnes (les prénoms).

D'ailleurs, au même titre que tous les noms que nous avons vus jusqu'à présent, nous trouvons que les mêmes principes s'appliquent tout à fait à ces noms. Voici donc quelques exemples qui mettent en lumière cette remarque :

- (1) a - / Jamila - inu / « Jamila à "moi" (trad. Litt.) » : « ma Jamila »
b - [Jamilanu]
- (2) a - / Mina - inu / « Mina à moi »
b - [Minanu]
- (3) a - / Maryam - nγ / « notre Maryam »
b - [Maryamnγ] « notre Maryam »
c - / Maryam - inu / « Maryam à moi »
d - [Maryaminu] « Maryam à moi »
- (4) a - / εLi - inu / « Ali à moi »
b - [εLinu]
- (5) a - / Assim - inu / « Assim à moi » (ou bien mon Assim)
b - [Assiminu]
- (6) a - / Muεad - nnun / « votre Mouâd »
b - [Muεadnnun] « votre Mouâd »
- (7) a - / Farid - nsn / « leur Farid »
b - [Faridnsn]

Que se Passe t-il alors quand ces pronoms nominaux s'affixent aux noms de parenté? C'est ce que nous tenterons de voir, dans le point suivant.

II. PRONOMS AFFIXES EMPLOYÉS AVEC LES NOMS DE PARENTÉ EN TACHELHIYT :

À ce titre, Aspinion a remarqué que le suffixe pronominal de la première personne du singulier (-inu) ne s'ajoute pas à ce type de noms étant donné que leur voyelle finale est déjà considérée comme un affixe qui traduit la possession.

Certes, nous pouvons admettre cette manière de voir ; mais cela ne signifie pas qu'elle est susceptible d'être appliquée, sans exception, à tous les noms de parenté. En effet, seuls les noms (iwi : « mon fils » ; illi : « ma fille » ; isti : « mes filles » istma : « mes sœurs » et aytma : « mes frères ») peuvent se conformer à l'idée de ne pas s'associer au pronom (-inu).

D'où, il s'en suit que :

$$[\text{inu}] \rightarrow \emptyset / \begin{bmatrix} \text{iwi} \\ \text{illi} \\ \text{isti} \\ \text{istma} \\ \text{aytma} \end{bmatrix}$$

En tant que « locuteur natif » de ce parler berbère, nous devons ajouter qu'il est, tout à fait possible d'employer le morphème (inu) avec tous les noms de parenté qui restent ; et ce, pour mettre l'accent, en quelque sorte, sur l'idée de la possession en matière du lien de parenté.

Exemples :

- | | | |
|------|---------------------|----------------------------|
| (1) | a – / inna - inu | « Ma mère, ma maman » |
| | b – [innanu] | |
| (4) | a – / ibba - inu/ | « Mon papa, mon père » |
| | b – [ibbanu] | |
| (5) | a – / ultma - inu / | « ma soeur à <u>moi</u> » |
| | b – [ultmanu] | « ma soeur à <u>moi</u> » |
| (12) | a – / gwma - inu/ | « mon frère à <u>moi</u> » |
| | b – [gwmanu] | « mon frère à <u>moi</u> » |

Par ailleurs, incorporés aux noms de parenté, ces pronoms affixes subissent également quelques changements : lesquels sont apparents à partir de la deuxième personne du singulier.

En effet, il s'agit d'une part de l'effacement de leur première consonne, et d'autre part de l'apparition d'une consonne de rupture [t] qui s'intercale entre ces pronoms affixes et les noms de parenté, et ce, à partir de la première personne du pluriel. Observons donc, ces exemples :

- | | | |
|-----|--|--|
| (1) | a - / inna - nk/
b [innak] | « ta mère » |
| (2) | a - / illi - nm/
b [illim] | « ta fille » |
| (3) | a - / jddi - ns
b - [jddis] | « son grand-père »
« son grand-père » |
| (4) | a - / ibba - nγ/
b - [ibba - t-nγ] | « notre père »
« notre père » |

Ainsi, nous pouvons mieux concrétiser ces faits par la formulation de cette « règle » :

$$\left\{ \begin{array}{l} - [n] k \\ - [n] m \\ - [n] s \end{array} \right\} \rightarrow \emptyset / - [\text{Noms de parenté}]$$

De surcroît, il ne faudrait surtout pas oublier que la première consonne du pronom [-nsn] se transforme en [d] quand il est affixé à ces deux noms de parenté [xali] et (gwma), et puis en [t] quand il est affixé notamment à (illi, iwi; ultma εmmi et εmti). En d'autres termes, nous dirons :

$$[n] sn^{(t)} \rightarrow [d] / - \left[\begin{array}{l} \dot{x}aLi - \\ gwma - \end{array} \right] \text{ (cf. Ex (10 et 12))}$$

$$[n] sn^{(t)} \rightarrow [d] / - \left[\begin{array}{l} illi - \\ iwi - \\ ultma - \\ \varepsilonmti - \\ \varepsilonmmi - \end{array} \right] \text{ (cf. ex. (10) (12), (7) et (8))}$$

D'un autre côté, il se trouve que quelques noms de tachelhiyt, employés aussi pour exprimer le lien de parenté en plus de leur sens général, font exception à ce que l'on vient de voir ; et ce, dans la mesure où ils n'impliquent aucun changement morphologique ou autre à l'égard des pronoms affixes en question. Citons, donc, ces noms :

[tarwa]	:	« les enfants, la progéniture »
[ayyaw]	:	« petits-fils »
[tayyawt]	:	« petite-fille »
[lwalidayn]	:	« les parents »
[adgwal]	:	« le gendre »
[tafqirt]	:	« belle-mère ; vieille femme »

Il est à noter, finalement, que dans ce parler, deux morphèmes du pluriel [id-] et [ist-] apparaissent, et uniquement, au début de certains noms de parenté : il est question effectivement de : « oncle » (paternel, maternel) et « tante » (paternelle, maternelle). Ainsi, on dira :

/ [id] xaLi /	« mes oncles maternels »
/ istxalti /	« mes tantes maternelles »
/ [id] emmi - k/	« tes oncles paternels »
/ [ist] emti - s /	« ses tantes paternelles »

Bref, pour terminer ce point, nous pouvons citer Laoust (1936) qui écrit :

« (...) dans un même parler en contact immédiat ou en simple rapport de voisinage, certaines consonnes s'influencent entre elles. De cette action réciproque, il résulte des accommodations phonétiques, c'est-à-dire des renforcements ou des adoucissements de phonèmes, des assimilations, des suppressions... etc. »

III. PROCESSUS DE SYLLABATION

Avant d'achever ce travail, nous pensons qu'il serait, également, intéressant de rendre compte du nombre de syllabes dont se composent ces noms, surtout qu'ils sont, associés à cette catégorie de pronoms. En fait, nous allons aborder ce point dans la perspective d'EL Medlawi et Dell qui n'ont pas hésités à apporter une réponse, plus ou moins convenante, relativement à la question de la syllabation conçue dans ce parler berbère. Ils ont tenté d'expliquer pourquoi il est possible de considérer, dans ce dialecte, n'importe quel segment comme étant « tête » d'une syllabe déterminée. Nous pouvons estimer, à ce titre, que cela tient probablement au fait que le nombre de segments consonantiques qui existent en tachelhiyt est beaucoup plus riche que celui des segments vocaliques. Le nombre de consonnes y totalise (50 consonnes) contre trois voyelles seulement ; cela signifie, en outre que la plus grande majorité, des mots dans ce dialecte, sont formés uniquement de consonnes.

Alors, comment peut-on construire une syllabe en tachelhiyt ? Sans doute serons-nous incapables de répondre à cette question sans faire référence à EL Medlawi qui souligne, à ce propos, dans sa thèse (1985) :

« (...) syllaber une forme (A) quelconque, c'est fournir de cette forme une représentation qui remplit entre autres les conditions suivantes :

(1) – Chaque syllabe est une suite de segments adjacents les uns aux autres.

(2) – Chaque syllabe contient un segment et un seul qui est désigné comme en étant la tête.

(3) – Tout segment de (A) appartient à une syllabe (i-e : il n'existe pas de segment de (A) qui n'est pas de syllabes).

(4) – Un segment donné ne peut appartenir à plus d'une syllabe (i-e : les syllabes ne se chevauchent pas). »

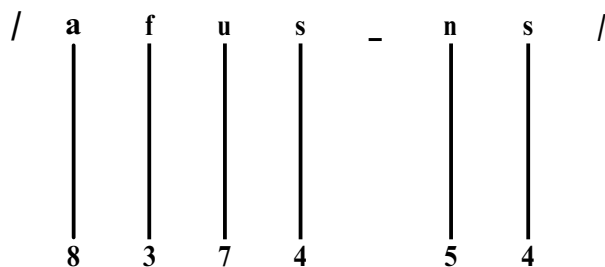
Quant à Boukous (1987), il suppose, à la suite de Kiparsky (1979) que la syllabation est régie par une règle universelle qui tend à instaurer une conformité optimale entre le gabarit syllabique et la hiérarchie de sonorité...

Il rejette également, à son tour, l'hypothèse qui postule que seuls les segments vocaliques peuvent constituer le « pic » de la syllabe : À son sens, tout segment dominé par le nœud « N » dans la représentation est syllabique dans ce parler berbère, qu'il soit vocalique ou consonantique. Ainsi, s'écarte-t-il de la conception classique en matière de la phonologie berbère qui insère impérativement une voyelle réduite de type chwa /ə/ dans les agrégats consonantiques pour en faire le noyau syllabique.

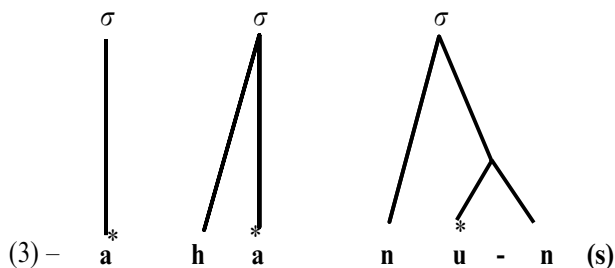
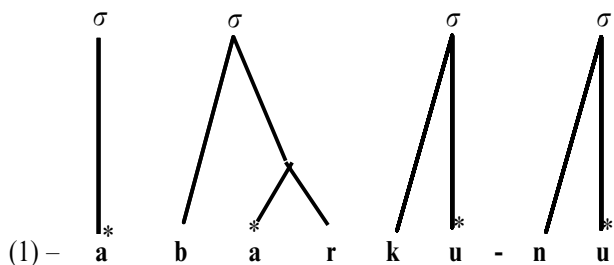
Concernant le principe de sonorité, il rejoint l'idée de Hooper : 1976 et Selkirk (1984) selon laquelle les segments de la matrice phonologique sont hiérarchisés suivant l'échelle universelle établie par la théorie de sonorité dont voici le schéma :

Classe :	VB	VH	L	N	FS	Fs	OS	Os
IS :	8	7	6	5	4	3	2	1

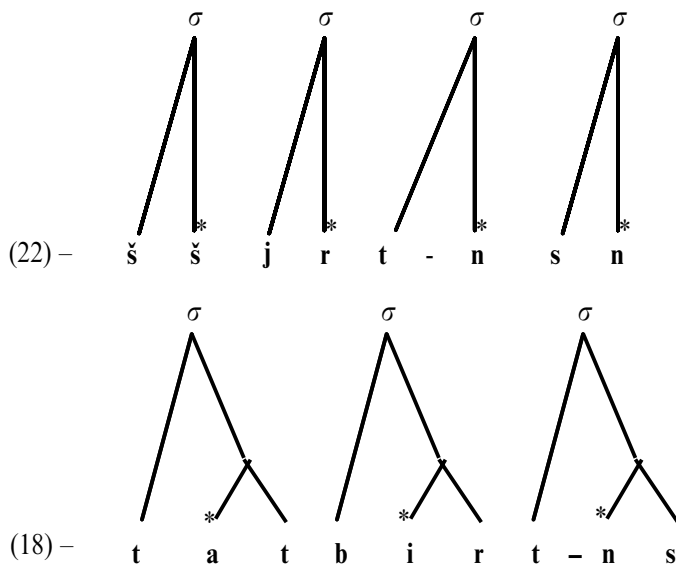
et où l'exemple / afus - ns / (sa main) peut être représenté ainsi :



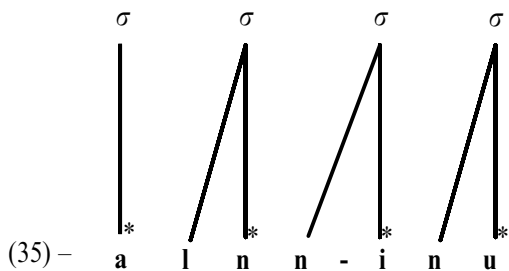
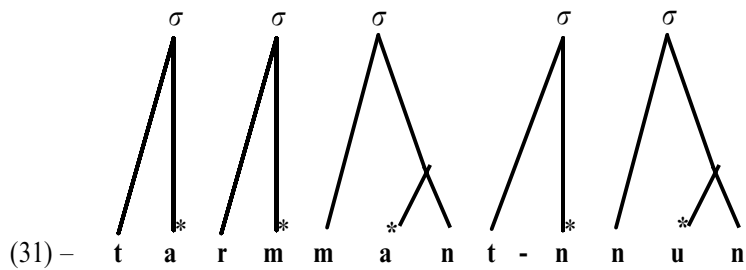
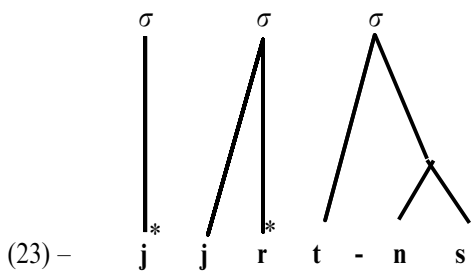
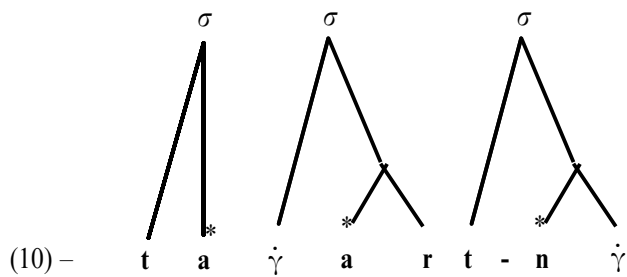
Ceci dit, essayons donc de syllabifier les exemples suivants :

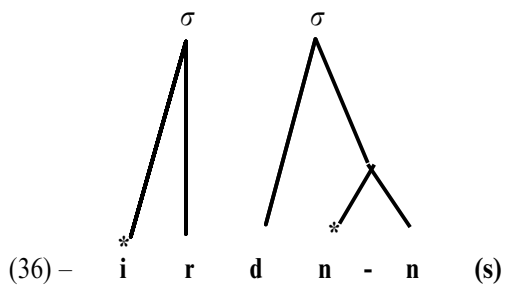


Nous remarquons que dans la dernière syllabe de ce nom, la fricative sourde /S / est considérée comme étant extrasyllabique.

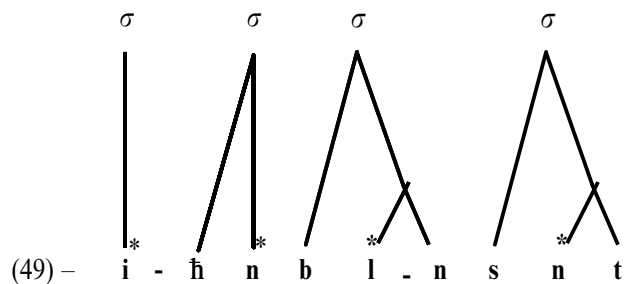
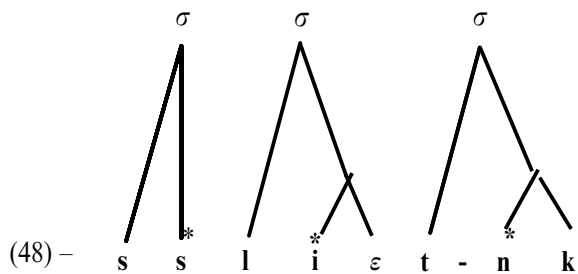
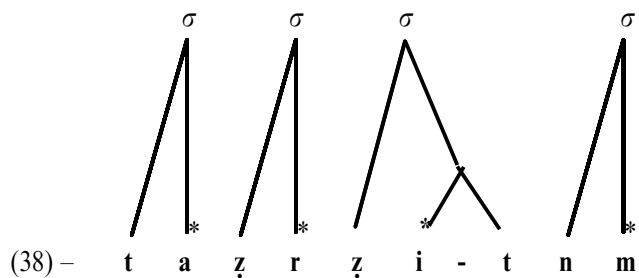


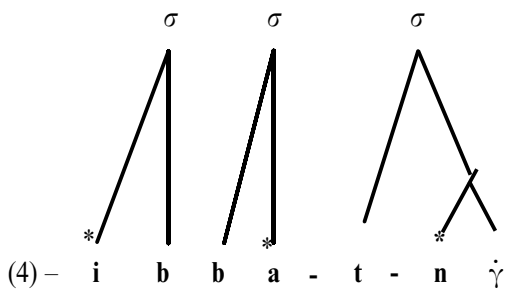
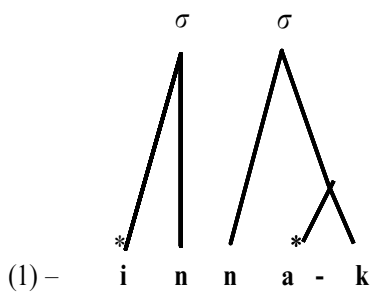
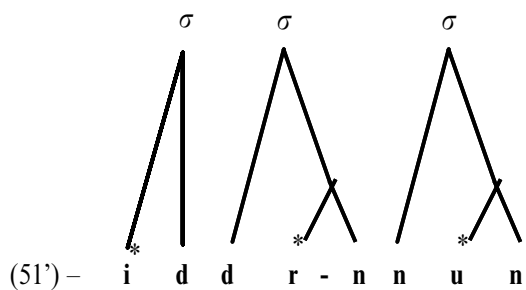
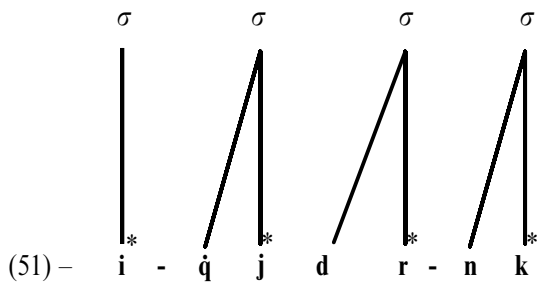
Remarque : contrairement au nom précédent (voir l'ex. (3)), dans ce nom [tatbirtns], le /S/ récupère sa position dans la syllabe (i-e : il n'est pas extrasyllabique dans ce cas-ci).





Remarque : de même, dans ce contexte, le / S / est extrasyllabique.





- 2 – par contre, avec les noms qui se terminent par une consonne, aucune transformation n'a eu lieu à ce niveau : la voyelle initiale de ce pronom n'a pas été effacée dans ce cas ;
- 3 – de même, en parlant des noms de parenté, il ne faudrait pas oublier que ces pronoms affixes de noms subissent également des changements très remarquables ; lesquels ont déjà été expliqués au cours de l'analyse.

D'une façon générale, nous devons signaler à l'instar de Laoust (1936), que la langue berbère n'a jamais la fixité des langues écrites et littéraires. Des variations phonétiques, en particulier, sont d'observation fréquente... Pour autant, inébranlable demeurera la vitalité de cette langue parlée !

Bref, nous espérons qu'il y aura là de quoi intéresser aussi bien un linguiste qu'un enseignant de langue berbère.

AÏCHA ANAB

BIBLIOGRAPHIE

- ASPINION, Robert, *Apprenons le berbère : initiation aux dialectes chleuhs*, Rabat, Félix Moncho, 1953, VIII-336 pp.
- BOUKOUS, Ahmed, « Syllabe et syllabation en berbère », *Awal*, Cahiers d'études berbères, n° 3, 1987, pp. 45-63.
- DELL, François & ELMEDLAOUI, Mohamed, « Syllabic Consonants and Syllabification in Imdlawn Tashlhiyt Berber », *Journal of african languages and linguistics*, 7, 1985, pp. 105-130.
- DELL, François & ELMEDLAOUI, Mohamed, « Syllabic Consonants in Berber : Some New Evidence », *Journal of African languages and linguistics*, 10, 1988, pp. 1-17.
- DELL, François & ELMEDLAOUI, Mohamed, « Quantitative transfer in the nonconcatenative morphology of Imdlawn Tashlhiyt Berber », *Journal of African Languages and Linguistics*, 3, 1992, pp. 89-125.
- DESTAING, Edmond, *Textes berbères en parler des Chleuhs du Sous (Maroc)*, Paris, Paul Geuthner, 1940-45, VIII-420 pp.
- GALAND, Lionel, « La phonétique en dialectologie berbère », *Orbis*, n° 2, 1953, pp. 225-233.
- GALAND, Lionel, « Les pronoms personnels du berbère », *Bulletin de la Société de Linguistique*, 61, 1, 1966, pp. 286-298.
- GALAND, Lionel, « Le berbère », *Les langues dans le monde ancien et moderne*, ouvrage publié sous la direction de Jean Perrot, troisième partie : *les langues chamito-sémitiques*, Paris, CNRS, 1988, pp. 207-242.
- GALAND, Lionel, *Études de linguistique berbère*, Louvain-Paris, Peeters, 2002, 465 pp.
- KOSSMANN, Maarten, *Grammaire du parler berbère de Figuig (Maroc oriental)*, Paris/Louvain, Ed. Peeters, 1997, 554 pp.
- LAOUST, Émile, *Pêcheurs berbères du Sous*, Paris, Larose, 1923, 93 pp.

- LAOUST, Émile, *Cours de berbère marocain : dialectes du Sous, du Haut et de l'Anti-Atlas*, Paris, Challamel, 1936, XV-318 pp.
- LOUBIGNAC, Victorien, *Étude sur le dialecte berbère des Zaïan et Ait Sgougou : grammaire, textes, lexique*, Paris, E. Leroux, 1924, 2 vol., 596 pp.
- PRASSE, Karl G., *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, Copenhague, Akad. Forlag, 1972-74, 3 tomes, 274 + 440 + 294 pp.